

IOTC Agreement

Article X

Report of

Implementation

for the year 2018

**DEADLINE FOR
SUBMISSION OF THE
REPORT
10 APRIL 2019**

Accord de la CTOI

Article X

Rapport de

mise en œuvre

pour l'année 2018

**DATE LIMITE DE
SOUMISSION DU
RAPPORT
10 AVRIL 2019**

Reporting CPC
CPC faisant le rapport

Mauritius/Maurice

Date of submission
Date de soumission

10.04.2019

Please NOTE: this document is composed of 3 sections to report on the implementation of IOTC Resolutions

NOTE: ce document est composé de 3 sections pour rapporter sur la mise en œuvre des résolutions de la CTOI



Part A.

EN -Describe the actions taken, under national legislation, in the previous year to implement conservation and management measures adopted by the Commission at its Twenty-first Session

FR - Décrire les actions prises au cours de l'année écoulée, dans le cadre de la législation nationale, pour appliquer les mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission lors de sa vingt-et-unième session.

• Resolution 18/01

- On an Interim Plan for Rebuilding the Indian Ocean Yellowfin tuna Stock in the IOTC area of competence
- *Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI*

Catch reduction measures do not apply to Mauritius.

Les mesures de réduction de capture ne s'appliquent pas à Maurice.

The report on methods for achieving the YFT catch reductions has already been provided to the IOTC Secretariat / Le rapport sur les méthodes pour réaliser les réductions de capture de YFT a déjà été envoyé au secrétariat de la CTOI :

Yes/Oui **Date of reporting / Date de soumission du rapport
(DD/MM/AAAA):**

No/Non

Additional information/informations supplémentaires:

Catch reduction measures do not apply to CPCs whose purse seiners have fished less than 5000t in 2014. The Catch of Mauritian purse seiners in 2014 was 4843.7t.

Les mesures de réduction de capture ne s'appliquent pas aux CPC dont les senneurs ont pêché moins de 5 000 t en 2014. La prise des senneurs mauriciens en 2014 était de 4 843,7 t

The plans for reducing the use of supply vessel has already been provided to the IOTC Secretariat / Les plans de réduction de l'utilisation des navires auxiliaires a déjà été envoyé au secrétariat de la CTOI :

Yes/Oui **Date of reporting / Date de soumission du rapport
(DD/MM/AAAA):**

No/Non

Additional information/informations supplémentaires:

Not applicable as Mauritius has only one supply vessel

Pas applicable car Maurice ne dispose que d'un seul navire auxiliaire.



Information on purse seiners that are served by supply vessel has already been provided to the IOTC Secretariat / Information sur les senneurs qui sont servis par les navires auxiliaires a déjà été envoyée au secrétariat de la CTOI :

**Yes/Oui Date of reporting / Date de soumission du rapport
(DD/MM/AAAA): 08/01/2019**

No/Non

Additional information/informations supplémentaires:

[Click here to enter text.](#)

• Resolution 18/02

- On management measures for the conservation of blue shark caught in association with IOTC fisheries
- *Sur des mesures de gestion pour la conservation des requins peau bleue capturés en association avec les pêcheries de la CTOI*

Mauritius is not a shark fishing nation and does not issue fishing licences/authorisations to fish for sharks. However, all Mauritian vessels that are licenced to fish for tuna and tuna-like species have to abide by Resolution 18/02 in case they catch blue sharks as this Resolution is included in the conditions of the fishing licences issued by Mauritius.

Maurice n'est pas une nation de pêche de requins et ne délivre pas de licence/autorisation de pêche de requins. Cependant, tous les navires de pêche mauriciens autorisés à pêcher des thons et espèces apparentées doivent se conformer à la résolution 18/02 au cas où ils captureraient des requins peau bleue car cette Résolution est incluse dans les conditions des licences de pêche délivrées par Maurice.

• Resolution 18/03

- On establishing a list of vessels presumed to have carried out illegal, unreported and unregulated fishing in the IOTC area of competence
- *Visant à l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans la zone de compétence de la CTOI*

Mauritius has not reported any IUU vessel to the Secretariat in 2018. However, Mauritius fully adheres to all the provisions of Resolution 18/03. Moreover, Mauritius has its NPOA IUU which it is fully implementing.

Maurice n'a pas déclaré de navire INN au Secrétariat en 2018. Toutefois, Maurice respecte totalement toutes les dispositions de la Résolution 18/03. En outre, Maurice a mis en place un NPOA INN qui est intégralement mis en œuvre.

• Resolution 18/04



- On BioFAD experimental project
- *Sur un projet expérimental de DCPBio*

Mauritius is participating in the Bio FAD experimental project. Details of the design of BioFADs that are being used by the Mauritian purse seiners were given in the DFAD Management Plan for Mauritius that was submitted to the Secretariat on 14 November 2018.

Maurice participe au projet expérimental DCPBIO. Les détails sur la conception des DCPBIO utilisés par les senneurs mauriciens ont été communiqués dans le plan de gestion des DCPD pour Maurice transmis au Secrétariat le 14 novembre 2018.

• Resolution 18/05

- On management measures for the conservation of the billfishes: striped marlin, black marlin, blue marlin and indo-pacific sailfish
- *Sur des mesures de gestion pour la conservation des poissons porte-épées : marlin rayé, marlin noir, marlin bleu et voilier indopacifique*

Mauritius does not issue fishing licences/authorisations to fish for striped marlin, black marlin, blue marlin and indo pacific sailfish. However, all Mauritian vessels that are licenced to fish for tuna and tuna-like species have to abide by Resolution 18/05 in case they catch any of these species as this Resolution is included in the conditions of the fishing licences issued by Mauritius. A copy of the revised AFTs issued by Mauritius to include this Resolution was forwarded to the Secretariat on 18 July 2018..

Maurice ne délivre pas de licences/autorisations de pêche pour le marlin rayé, marlin noir, marlin bleu et voilier indopacifique. Cependant, tous les navires de pêche mauriciens autorisés à pêcher des thons et espèces apparentées doivent se conformer à la résolution 18/05 au cas où ils captureraient ces espèces car cette Résolution est incluse dans les conditions des licences de pêche délivrées par Maurice. Une copie des AFT révisées délivrées par Maurice visant à inclure cette résolution a été transmise au Secrétariat le 18 juillet 2018.

• Resolution 18/06

- On establishing a programme for transshipment by large-scale fishing vessels
- *Sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche*

EN - Each flag CPC of the LSTV shall include in its annual report each year to IOTC the details on the transshipments in ports by its vessels (Name of LSTV, IOTC Number, name of carrier vessel, species and quantity transhipped, date and location of transshipment).

FR - *Chaque CPC de pavillon du LSTV devra inclure dans son rapport annuel soumis à la CTOI, les détails sur les transbordements réalisés par ses bateaux (Nom du bateau, Numéro CTOI, nom du navire transporteur, espèces et quantités transbordées, date et lieux du*

[A template report exists].

transbordement).

[Un modèle de rapport existe].

Nil report, specify the reason(s) / Rapport NUL, spécifier la raison:

- No LSTV on the RAV**
Aucun LSTV inscrit sur le registre de la CTOI
- Flag LSTV do not tranship in foreign ports**
Les LSTV nationaux ne transbordent pas dans des ports étrangers

The details on transshipment in ports for 2018 have already been provided to the IOTC Secretariat / *Les détails des transbordements aux ports en 2017 ont déjà été fournis au secrétariat de la CTOI :*

Yes/Oui **Date of reporting / Date de soumission du rapport**
(DD/MM/AAAA):

No/Non

The details on transshipment in ports for 2018 are attached to the implementation report:

Yes/Oui

No/Non

Additional information / Informations supplémentaires:

Mauritius-flagged vessels transhipped from Port Victoria, Seychelles.

Des navires sou pavillon mauricien ont transbordé au port de Victoria, Seychelles.

• Resolution 18/07

- On measures applicable in case of non fulfilment of reporting obligations in the IOTC
- *Sur les mesures applicables en cas de non respect des obligations de déclarations à la CTOI*

Measures applicable on non-fulfilment of reporting obligations are provided for under the Fisheries and Marine Resources Act. These measures range from imposing fines to the revocation of the fishing licence.

Les mesures applicables en cas de non respect des obligations de déclarations sont incluses dans la Loi sur les pêches et les ressources marines. Ces mesures vont de l'imposition de contraventions jusqu'à la révocation de la licence de pêche.

EN - "NOTING that incomplete reporting or no data reporting and that, despite the adoption of numerous measures intended to address the matter, lack of compliance with reporting obligations is still a problem for the

FR - « NOTANT que les déclarations incomplètes ou inexistantes existent toujours et que, malgré l'adoption de nombreuses mesures visant à répondre à ce problème, le manque de respect des obligations de déclaration est toujours un

Scientific Committee and for the Commission”

Actions taken to implement their reporting obligations for all IOTC fisheries (in terms of Resolutions 15/01 and 15/02), including shark species caught in association with IOTC fisheries, and in particular the steps taken to improve their data collection for direct and incidental catches.

Note: where applicable, please report actions separately for artisanal (coastal), and industrial IOTC fisheries:

problème pour le Comité scientifique et la Commission»

Mesures prises pour mettre en œuvre leurs obligations de déclaration pour toutes les pêcheries de la CTOI (en rapport avec les résolutions 15/01 et 15/02), y compris sur les espèces de requins capturées en association avec les pêcheries de la CTOI, en particulier les mesures prises pour améliorer la collecte des données pour les captures directes et accidentelles.

Note: si applicable, veuillez rapporter séparément les mesures prises pour les pêcheries CTOI artisanales et industrielles:

EN - Action(s) to improve data collection that facilitate improvements in compliance in terms of IOTC mandatory reporting obligations (e.g. development or improvements in the implementation of logbooks, port-based sampling or related fisheries surveys, national observer scheme, vessel registry, electronic data capture, VMS, or on-board electronic monitoring)

FR - *Mesure(s) pour améliorer la collecte des données pour améliorer la mise en application des obligations de déclaration (par exemple : développement et amélioration de la mise en œuvre du livre de pêche, échantillonnage dans les ports ou enquêtes sur les pêcheries, programme national d'observateur, registre des navires, capture de données électronique, SSN, ou suivi électronique des opérations de pêche à bord).*

Describe the measures/ Décrire les mesures:

Nominal catches including zero catches were reported to the IOTC. All IOTC fisheries including sharks were reported. Mauritius ensures that all vessels flying its flag submit completed logbooks at the end of each fishing trip. This is provided for in the Marine and Fisheries Resources Act. Moreover, the Mauritius-flagged vessels are monitored by our Fisheries Monitoring Centre through obligatory reporting by VMS. Mauritius also deploys observers on board its purse seiners and recently on board longliners also. The landing of fishing vessels are monitored by officers posted at the Port State Control unit.

All national flagged vessels and foreign vessels undergo specific procedures established by the licensing unit for the issuance of fishing licences and authorisations to fish. There is a vessel registry where all the specificities of the vessels are recorded.

In case of artisanal fishery, enumerators are posted at different landing stations for the collection of data.

In case of non-applications of the measures by fishing operators, the licences of the vessels /boats are cancelled. This is provided for under the Fisheries and marine resources Act 2007.

Les prises nominales, y compris les captures nulles, ont été déclarées à la CTOI. Toutes les pêcheries de la CTOI, y compris de requins, ont été déclarées. Maurice veille à ce que tous les navires battant son pavillon soumettent des carnets de pêche complets à l'issue de chaque marée. Cela est stipulé dans la Loi sur les pêches et les ressources marines. De plus, les navires sous pavillon mauricien sont suivis par notre Centre de Surveillance des Pêches à travers la déclaration obligatoire par SSN. Maurice déploie aussi des observateurs à bord de ses senneurs et récemment à bord de ses palangriers également. Le débarquement des navires de pêche sont suivis par les fonctionnaires détachés à l'unité de contrôle de l'état du port.

Tous les navires nationaux et étrangers font l'objet de procédures spécifiques établies par l'unité d'octroi de licences pour l'émission des licences de pêche et des autorisations de pêche. Il existe un registre des navires dans lequel toutes les spécificités des navires sont enregistrées.

Dans le cas de la pêche artisanale, des collecteurs sont détachés à différents points de débarquement pour la collecte des données.

En cas de non-respect des mesures par les opérateurs de pêche, les licences des navires/bateaux sont annulées. Ceci est stipulé dans la Loi sur la pêche et les ressources marines de 2007.

Click here to enter text

EN - Action(s) to improve data processing and reporting systems that facilitate submission of data to the IOTC Secretariat (e.g., development of fisheries databases and data dissemination systems, development of automated routines to process and extract IOTC data submissions, steps to minimise data entry errors)

FR - Mesure(s) pour améliorer le traitement des données et les systèmes de rapport pour faciliter la soumission des données au Secrétariat de la CTOI (par exemple: Le développement des bases de données de la pêche et de systèmes de diffusion de données, le développement de procédures automatisées pour traiter et extraire les soumissions de données de la CTOI, mesures pour minimiser les erreurs de saisie de données)

Describe the measures/ Décrire les mesures:

Following capacity building exercises carried out by the IOTC Secretariat in Mauritius, there is now a better understanding of the data processing and reporting requirements. For the time being data are compiled using an excel spreadsheet. However, it is the intention of the Ministry to develop a software which is more adapted for data input and processing.

Faisant suite à des exercices de renforcement des capacités réalisées par le Secrétariat de la CTOI à Maurice, les exigences en matière de traitement et de déclaration des données sont mieux comprises. Pour le moment, les données sont compilées à l'aide d'une feuille de calcul Excel. Toutefois, le Ministère envisage de développer un logiciel plus adapté à la saisie et au traitement des données.

EN - Action(s) to improve the quality and accuracy of data submitted to the IOTC Secretariat (e.g., steps to improve data validation, improvements in sampling coverage, frame surveys, etc.; coherence of data with alternative fisheries datasets, comparability of data from previous years)

FR - *Mesure(s) pour améliorer la qualité et l'exactitude des données soumises au Secrétariat de la CTOI (par exemple : mesures pour améliorer la validation des données, amélioration de la couverture d'échantillonnage, des enquêtes cadre, etc.; cohérence des données avec d'autres jeux de données de pêche, comparabilité des données avec celles des années précédentes)*

Describe the measures/ Décrire les mesures:

Landing data is verified against logbook data for consistency. Correction factors are used before final submission of data. The fishing positions in the logbooks are checked against the VMS positions as recorded in the Fisheries Monitoring centre. Observer data are also used for verification. There is regular communication with the secretariat to assist queries with data processing.

Les données de débarquement sont vérifiées par rapport aux données des carnets de pêche à des fins de cohérence. Des coefficients de corrections sont utilisés avant la soumission finale des données. Les positions de pêche des carnets de pêche sont vérifiées par rapport aux positions de SSN enregistrées au Centre de Surveillance des pêches. Les données des observateurs sont aussi utilisées pour vérification. Une communication régulière est maintenue avec le Secrétariat pour toute question relative au traitement des données.

Additional information / Informations supplémentaires:

[Click here to enter text.](#)

• **Resolution 18/08**

- Procedures on a fish aggregating devices (FADs) management plan, including a limitation on the number of FADs, more detailed specifications of catch reporting from FAD sets, and the development of improved FAD designs to reduce the incidence of entanglement of non-target species
- *Procédures pour un plan de gestion des dispositifs de concentration de poissons (DCP), incluant une limitation du nombre de DCP, des spécifications plus détaillées sur la déclaration des données des coups de pêche sur DCP et l'élaboration d'une meilleure conception des DCP pour réduire les maillages des espèces non cibles*

Logbooks are designed to record activities on FADs. Detailed specifications of catch reporting on FADs are therefore obtained. These data are regularly submitted to the IOTC under Resolution 15/01 and 15/02. Mauritius adheres to Resolution 18/01 concerning the limitation on the number of active FADs. Mauritius has also submitted its latest DFAD Management Plan in November 2018 and the measures taken on the development of improved FAD design to reduce

the incidence of entanglement of non-target species are explained therein. Mauritius is also experimenting on the use of Bio-FADs.

Les carnets de pêche sont conçus de sorte à enregistrer les activités sur DCP. Les spécifications détaillées sur la déclaration des captures réalisées sur DCP sont donc obtenues. Ces données sont régulièrement soumises à la CTOI au titre de la Résolution 15/01 et 15/02. Maurice respecte la Résolution 18/01 concernant la limite du nombre de DCP actifs. Maurice a également soumis son Plan de gestion des DCP le plus récent, en novembre 2018, et les mesures prises en vue de développer de meilleures conceptions de DCP pour réduire l'incidence de maillages d'espèces non ciblées y sont expliquées. Maurice expérimente aussi l'utilisation de DCPBIO.

EN - From 2015 on, CPCs shall submit to the Commission, 60 days before the Annual Meeting, a report on the progress of the management plans of FADs, including reviews of the initially submitted Management Plans, and including reviews of the application of the principles set out in Annex III.

FR - À partir de 2015, les CPC devront fournir à la Commission, au moins 60 jours avant sa réunion annuelle, un rapport sur l'avancement des plans de gestion des DCP, incluant les éventuelles révisions des plans de gestion initialement soumis et de l'application des principes décrits dans l'Annexe III.

- Not applicable (No PS vessels on the IOTC RAV in 2018);
Pas applicable (Aucun senneur inscrit sur le registre de la CTOI en 2018);**

The report has already been provided to the IOTC Secretariat / Le rapport a déjà été fourni au secrétariat de la CTOI:

Yes/Oui **Date of reporting / Date de soumission du rapport
(DD/MM/AAAA):**

No/Non

The report is attached to the implementation report / Le rapport est attaché à ce rapport de mise en œuvre:

Yes/Oui

No/Non

Additional information / Informations supplémentaires :

[Click here to enter text.](#)

• Resolution 18/09

- On a scoping study of socio-economic data and indicators of IOTC fisheries
- Sur une étude de portée des données et indicateurs socioéconomiques des pêcheries de la CTOI

Mauritius supports a scoping study of socio-economic data and indicators of IOTC fisheries and shall cooperate with the consultant for the purpose of this study.



Maurice soutient une étude de portée des données et indicateurs socioéconomiques des pêcheries de la CTOI et coopèrera avec le consultant aux fins de cette étude.

• **Resolution 18/10**

- On vessel chartering in the IOTC Area of Competence
- *Sur l'affrètement des navires dans la zone de compétence de la CTOI*

At present Mauritius does not have any chartering agreement with any other CPC.

À l'heure actuelle, Maurice n'a conclu aucun accord d'affrètement avec une autre CPC.

EN - The chartering CP shall report to the IOTC Executive Secretary by 28 February each year, and for the previous calendar year, the particulars of charter agreements made and carried out under this Resolution, including information of catches taken and fishing effort deployed by the chartered vessels as well as the level of observer coverage achieved on the chartered vessels, in a manner consistent with IOTC data confidentiality requirements.

FR - *La PC affrèteuse fera part au Secrétaire exécutif de la CTOI, le 28 février de chaque année, et ce pour l'année civile précédente, des détails des accords d'affrètement conclus et réalisés aux termes de la présente Résolution, y compris l'information sur les prises effectuées et l'effort de pêche déployé par les navires affrétés ainsi que le niveau de couverture par observateurs atteint à bord des navires affrétés, en conformité avec les exigences en matière de confidentialité des données de la CTOI.*

- x **Not applicable (Not a chartering CP in 2018);**
Pas applicable (Pas une PC affrèteuse en 2018);

The report has already been provided to the IOTC Secretariat / *Le rapport a déjà été fourni au secrétariat de la CTOI:*

Yes/Oui **Date of reporting / *Date de soumission du rapport***
(DD/MM/AAAA):

No/Non

Additional information / *Informations supplémentaires :*

Click here to enter text.

Note: ^a

Indicate that a template report exists for some of the requirements and can be downloaded at <http://www.iotc.org/compliance/reporting-templates>

Indique que des modèles de rapport existent pour certaines des exigences et sont disponibles à <http://www.iotc.org/fr/application/modèles-pour-la-déclaration>



Part B.

EN - Describe the actions taken, under national legislation, to implement conservation and management measures adopted by the Commission in previous Sessions, and which have not been reported previously.

FR - *Décrire les actions prises au cours de l'année écoulée, dans le cadre de la législation nationale, pour appliquer les mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission lors de ses sessions précédentes et qui n'ont pas été mentionnées dans un rapport précédent.*

The Fisheries and Marine resources Act 2007 makes it compulsory for fishing operators to abide by all provisions therein. Under the Act, the licence conditions must strictly be adhered to. The Act provides that all licensed vessels shall implement international fishery and conservation measures to which Mauritius is party. The Licence conditions makes it mandatory for licencees to adhere to the various conservation and management measures of the IOTC. These conditions are updated every year after the Commission Meeting to include resolutions that are adopted at the latest meeting. A copy of the revised licence conditions to include Resolutions adopted at the Commission Meeting in 2018 (S22) was forwarded to the Secretariat on 18 July 2018.

La Loi sur les pêches et les ressources marines de 2007 requiert que les opérateurs de pêche respectent toutes les dispositions qui y sont incluses. En vertu de cette Loi, les conditions de licence doivent être strictement respectées. La Loi dispose que tous les navires de pêche autorisés mettent en œuvre les mesures internationales de conservation et des pêches dont Maurice est Partie. Les conditions de licence requièrent que tous les détenteurs de licence respectent les diverses mesures de conservation et de gestion de la CTOI. Ces conditions sont actualisées chaque année à l'issue de la réunion de la Commission pour inclure les résolutions qui sont adoptées à la dernière réunion. Une copie des conditions de licence révisées visant à inclure les résolutions adoptées lors de la réunion de la Commission en 2018 (S22) a été transmise au Secrétariat le 18 juillet 2018.

Part C.

EN - Data and information reporting requirements for CPCs to be included in this report (please refer to the section "Implementation Report due by 10 April 2019" of the Guide on data and information reporting requirements for Members and Cooperating Non-contracting Parties, available for download at <http://www.iotc.org/compliance/reporting-templates>).

FR - *Données et informations requises par la CTOI des CPCs devant être inclus dans le rapport d'implémentation (Consulter la section « Rapport de mise en œuvre avant le 10 avril 2019 » du Guide des données et informations requises par la CTOI des membres et parties coopérantes non contractantes, disponible au lien <http://www.iotc.org/fr/application/modèles-pour-la-déclaration>).*

• Resolution 01/06

- Concerning the IOTC bigeye tuna statistical document programme
- *Concernant le programme CTOI d'un document statistique pour le thon obèse*

EN - CPCs which export bigeye tuna shall examine export data upon receiving the import data from the Secretary, and report the results to the Commission annually [A template report exists].

FR - *Les CPC qui exportent du thon obèse doivent examiner les données d'exportation une fois les données d'importation transmises par le Secrétaire et faire rapport annuellement sur les résultats de cet examen. [Un modèle de rapport existe].*

Nil report, specify the reason / Rapport NUL, spécifier la raison:

- No large scale longline vessels on the IOTC Record of Authorised Vessels (RAV)**
Aucun grand navire palangrier sur le Registre de la CTOI
- Do not export frozen big eye tuna**
N'exporte pas de thons obèses congelés

The report has already been provided to the IOTC Secretariat / Le rapport a déjà été fourni au secrétariat de la CTOI:

Yes/Oui **Date of reporting / Date de soumission du rapport**
(DD/MM/AAAA):

No/Non

The report is attached to this implementation report / Le rapport est attaché à ce rapport de mise en œuvre:

Yes/Oui x

No/Non



[Additional information / Informations supplémentaires:](#)

[Click here to enter text.](#)

• Resolution 10/10

- Concerning market related measures
- *Concernant des mesures relatives aux marchés*

EN - For CPCs that import tuna and tuna-like fish products, or in whose ports those products are landed or transhipped, should report a range of information (e.g. information on vessels / owners, product data (species, weight), point of export) annually.

[A template report exists]

FR - *Les CPC qui importent des produits du thon et des espèces apparentées, en provenance de la zone de compétence de la CTOI, ou dans les ports desquelles ces produits sont débarqués ou transbordés, devraient déclarer annuellement une série d'informations (ex. : informations sur les navires et leurs propriétaires, poids et espèces des captures, point d'exportation...).*

[Un modèle de rapport existe].

Nil report, specify the reason(s) / Rapport NUL, spécifier la raison:

No landing from foreign vessels in national ports

Aucun débarquement de navires étrangers dans les ports nationaux

No transhipment by foreign vessels in national ports

Aucun transbordement de navires étrangers dans les ports nationaux

Do not import tuna and tuna-like fish products

N'importe pas de thons et des produits du thon et des espèces apparentées

The report on import, landing or transhipment of tuna and tuna-like fish products landed or transhipped in port in 2018 have already been provided to the IOTC Secretariat / *Le rapport sur les importations, débarquements et transbordements de thons et des espèces apparentées débarquées ou transbordées dans les ports en 2018 a déjà été fourni au secrétariat de la CTOI:*

Yes/Oui **Date of reporting / *Date de soumission du rapport***

(DD/MM/AAAA): 05.04.19

No/Non

The report on import, landing or transhipment of tuna and tuna-like fish products landed or transhipped in port in 2018 is attached to the implementation report / *Le rapport sur les importations, débarquements et transbordements de thons et des espèces apparentées débarquées ou transbordées dans les ports en 2018 est attaché à ce rapport d'implémentation:*

Yes/Oui

No/Non

[Additional information / Informations supplémentaires:](#)

[Click here to enter text.](#)

• Resolution 11/02

- Prohibition of fishing on data buoys
- *Sur l'interdiction de la pêche sur les bouées océanographiques*

EN - CPCs are to notify the IOTC Secretariat of all reports of observations of damaged data buoys

FR - *Les CPC notifient le Secrétariat de la CTOI de toute observation d'une bouée océanographique endommagée ou inopérante*

Nil Report / Rapport NUL

The report has already been provided to the IOTC Secretariat / Le rapport a déjà été fourni au secrétariat de la CTOI:

Yes/Oui Date of reporting / *Date de soumission du rapport*
(DD/MM/AAAA):

No/Non

The report is attached to the implementation report / Le rapport est attaché à ce rapport de mise en œuvre:

Yes/Oui

No/Non

Additional information / Informations supplémentaires:

[Click here to enter text.](#)

• Resolution 11/04

- On a Regional observer scheme
- *Sur un Programme Régional d'Observateurs*

EN - CPCs shall provide to the Executive Secretary and the Scientific Committee annually a report of the number of vessels monitored and the coverage achieved by gear type in accordance with the provisions of this Resolution

FR - *Les CPC fourniront annuellement au Secrétaire exécutif et au Comité scientifique un rapport sur le nombre de navires suivis et sur la couverture pour chaque type d'engin, conformément aux dispositions de cette résolution*

Type of gear <i>Type d'engin de pêche</i>	No of vessels monitored in 2017 <i>Nb de navires suivis en 2017</i>	Coverage in 2017 (%) <i>Couverture en 2017 (%)</i>
Purse seine / <i>Senne tournante</i>	1	5%
Longline / <i>Palangre</i>	Click here to enter text.	Click here to enter text.
Gillnet / <i>Filet maillant</i>	Click here to enter text.	Click here to enter text.
Bait Boat / <i>Canne</i>	Click here to enter text.	Click here to enter text.



Hand line / Ligne à main	Click here to enter text.	Click here to enter text.
Insert other gear type / Ajouter un engin de pêche	Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.	Click here to enter text.

Additional information / Informations supplémentaires:

Click here to enter text.

• **Resolution 12/04**

- On marine turtles
- *Concernant les tortues marines*

EN - CPCs shall report to the Commission, in accordance with Article X of the IOTC Agreement, their progress of implementation of the FAO Guidelines and this Resolution.

FR - *Les CPC feront rapport à la Commission, conformément à l'Article X de l'Accord portant création de la CTOI, sur l'avancement de l'application des Directives FAO et de la présente résolution.*

Compliance to Resolution 12/04 is included in the conditions of the fishing licences delivered by Mauritius. Moreover, Article 16 Section 1(c) of the Fisheries and Marine Resources Act 2007 provides that no person shall fish or cause any person to fish any marine turtle. Marine turtle identification guides. Agents of foreign fishing vessels have been informed to sensitise masters of foreign vessels to abide by resolution 12/04. The report of progress of implementation of the FAO guideline to reduce sea turtle mortality in fishing operations and the implementation of Resolution 12/04 is being submitted with the Implementation Report.

L'application de la Résolution 12/04 est incluse dans les conditions des licences de pêche qui sont délivrées par Maurice. De plus, l'Article 16, Section 1 (c) de la Loi sur la pêche et les ressources marines de 2007 dispose que personne n'est autorisé à pêcher ou à faire pêcher des tortues marines. Des guides d'identification des tortues marines. Les agents des navires de pêche étrangers ont été informés de sensibiliser les capitaines des navires étrangers au respect de la Résolution 12/04. Le rapport sur l'avancement de l'application des directives de la FAO en vue de réduire la mortalité des tortues marines dans les opérations de pêche et de mise en œuvre de la Résolution 12/04 sont soumis dans le Rapport de mise en œuvre.

• **Resolution 12 /06**

- On Reducing the Incidental Bycatch of Seabirds in Longline Fisheries
- *Sur la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières*



EN - CPCs shall provide to the Commission, as part of their annual reports, information on how they are implementing this measure and all available information on interactions with seabirds, including bycatch by fishing vessels carrying their flag or authorised to fish by them. This is to include details of species where available to enable the Scientific Committee to annually estimate seabird mortality in all fisheries within the IOTC Area of Competence.

FR - Les CPC fourniront à la Commission, dans le cadre de leurs déclarations annuelles, des informations sur la façon dont elles appliquent cette mesure et toutes les informations disponibles sur les interactions avec les oiseaux de mer, y compris les captures accidentelles par les navires de pêche battant leur pavillon ou autorisés par elles à pêcher. Ces informations devront inclure le détail des espèces lorsqu'il est disponible, afin de permettre au Comité scientifique d'estimer annuellement la mortalité des oiseaux de mer dans toutes les pêcheries de la zone de compétence de la CTOI.

Nil encounter with seabirds have been reported in all the logbooks in 2018. Masters of Mauritius-flagged longliners have been sensitised on the mitigation measures as stipulated in resolution 12/06. They have also been provided with seabirds identification cards.
Aucune interaction avec des oiseaux de mer n'a été déclarée dans les journaux de pêche en 2018. Les capitaines des palangriers sous pavillon mauricien ont été sensibilisés aux mesures d'atténuation prévues dans la Résolution 12/06 et ils ont également reçu des Cartes d'identification des oiseaux de mer.

• Resolution 13/04

- On the conservation of cetaceans
- *Conservation des cétacés*

EN - CPCs shall report, in accordance with Article X of the IOTC Agreement, any instances in which cetaceans have been encircled by the purse seine nets of their flagged vessels.

FR - Les CPC signaleront, conformément à l'Article X de l'Accord portant création de la CTOI, tous les cas d'encerclement d'un cétacé par la senne coulissante d'un des senneurs battant leur pavillon.

- Not applicable (No PS vessels on the IOTC RAV in 2018);
Pas applicable (Aucun senneur inscrit sur le registre de la CTOI en 2018);**
- No encirclement reported by flag vessels in 2018,
Aucun encerclement rapporté par les navires nationaux en 2018**
- Encirclement reported by flag vessels in 2018 (Complete the table below):
Encerclement(s) rapporté(s) par les navires nationaux en 2018 (Compléter la table ci-dessous):**



Name of the species / <i>Nom de l'espèce</i>	Number of instances of encirclement / <i>Nombre de cas d'encerclement</i>
Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.
Click here to enter text.	Click here to enter text.

Additional information / Informations supplémentaires:

Section 16(c) of the Fisheries and Marine Resources Act 2008 prohibits fishing, landing and selling of any marine mammal. Compliance to Resolution 13/04 is one of the conditions of the fishing licence delivered by Mauritius.

La Section 16 (c) de la Loi sur la pêche et les ressources marines de 2007 interdit la pêche, le débarquement et la vente de tout mammifère marin. Le respect de la Résolution 13/04 est l'une des conditions de la licence de pêche délivrée par Maurice.

• Resolution 13/05

- On the conservation of whale sharks (*Rhincodon typus*)
- *Sur la conservation des requins-baleines (Rhincodon typus)*

EN - CPCs shall report, in accordance with Article X of the IOTC Agreement, any instances in which whale sharks have been encircled by the purse seine nets of their flagged vessels.

FR - *Les CPC signaleront, conformément à l'Article X de l'Accord portant création de la CTOI, tous les cas d'encerclement d'un requin-baleine par la senne coulissante d'un senneurs battant leur pavillon.*

- Not applicable (No PS vessels on the IOTC RAV in 2018);
Pas applicable (Aucun senneur inscrit sur le registre de la CTOI en 2018);**
- No encirclement reported by flag vessels in 2018,
Aucun encerclement rapporté par les navires nationaux en 2018**
- X Encirclement reported by flag vessels in 2018 (Complete the table below):
Encerclement(s) rapporté(s) par les navires nationaux en 2018 (Compléter la table ci-dessous):**

	Number of instances of encirclement <i>Nombre de cas d'encerclement</i>
Whale sharks (<i>Rhincodon typus</i>) Requin-baleine (<i>Rhincodon typus</i>)	1

Additional information / Informations supplémentaires:

Compliance with resolution 13/05 is mandatory in the license conditions issued by Mauritius. During a fishing operation on FAD, Belle Isle encircled a small whale shark. This small whale shark had not been detected before the encirclement and was released safe and alive. Details on the location of the encirclement is as follows: Date: 26/01/2018 and position:- 03°00S / 076°33E.

The whale shark was tipped over the purse seine by slacking the cork hoist and lowering the float line.

The whale shark was released safe and alive. All these elements are recorded in the on-board observer's report

Le respect des exigences de la Résolution 13/05 est obligatoire dans les conditions des licences de pêche délivrées par Maurice. Lors d'une opération de pêche sur DCP, Belle Isle a encerclé un petit requin-baleine. Ce petit requin-baleine n'avait pas été détecté avant l'encerclement et a été remis à l'eau vivant en toute sécurité. Les détails sur la localisation de l'encerclement sont comme suit : Date: 26/01/2018 et position:- 03°00S / 076°33E.

Le requin-baleine a été basculé par-dessus la senne en relâchant le palan en liège et en abaissant la ligne de flottaison.

Le requin-baleine a été remis à l'eau vivant en toute sécurité. Tous ces éléments sont enregistrés dans le rapport de l'observateur à bord.

• Resolution 14/05

- Concerning A Record Of Licensed Foreign Vessels Fishing For IOTC Species In The IOTC Area Of Competence And Access Agreement Information
- *Sur un registre des navires étrangers autorisés pêchant les espèces sous mandat de la CTOI dans la zone de compétence de la CTOI et sur les informations relatives aux accords d'accès*

EN - For Government to Government access agreement in existence prior to the entry into force of this resolution, where coastal CPCs allow foreign-flagged vessels to fish in waters in their EEZ in the IOTC Area for species managed by IOTC through a CPC-to-CPC agreement, CPCs involved in the referred agreement:

FR - *Dans le cas où des CPC côtières autorisent des navires battant pavillon étranger à pêcher des espèces sous mandat de la CTOI dans les eaux de leur ZEE dans la zone CTOI, dans le cadre d'un accord entre gouvernements, les CPC concernées par l'accord en question devront, de façon conjointe, fournir au Secrétaire exécutif de la CTOI :*



- Shall submit copy of the access agreement,
- Shall submit information concerning these agreements (paragraphs 3a, b, c, d, e, f, g),

- *une copie de l'accord écrit.*
- *des informations concernant ledit accord, (paragraphes 3a, b, c, d, e, f, g) :*

A list of foreign vessels licensed to fish in the EEZ of Mauritius was forwarded to IOTC Secretariat on 14 February 2019 as per Resolution 14/05. There are no new updates on Access Agreement. The latest update on Access Agreement was provided as per Resolution 14/05 on 16 March 2018.

Une liste des navires étrangers autorisés à pêcher dans la ZEE de Maurice a été transmise au Secrétariat de la CTOI le 14 février 2019 conformément à la Résolution 14/05. Il n'y a pas de nouveautés en ce qui concerne les accords d'accès. La dernière actualisation sur les accords d'accès a été soumise conformément à la Résolution 14/05 le 6 mars 2018.

• Resolution 15/04

- Concerning the IOTC record of vessels authorised to operate in the IOTC Area of Competence
- *Concernant le registre CTOI des navires autorisés à opérer dans la zone de compétence de la CTOI.*

EN - CPCs shall review their own internal actions and measures taken pursuant to paragraph 7, including punitive actions and sanctions and, in a manner consistent with domestic law as regards disclosure, report the results of the review to the Commission annually. In consideration of the results of such review, the Commission shall, if appropriate, request the flag CPCs of AFVs on the IOTC Record to take further action to enhance compliance by those vessels with IOTC Conservation and Management Measures.

FR - *Les CPC devront examiner leurs propres actions et mesures internes prises en vertu du paragraphe 7, y compris les mesures punitives et les sanctions, et conformément à la législation nationale relative à la diffusion, présenter chaque année les résultats de cet examen à la Commission. Après considération des résultats de cet examen, la Commission devra, le cas échéant, demander aux CPC du pavillon des AFV figurant sur le registre de la CTOI de prendre d'autres mesures en vue d'améliorer l'application, par ces bateaux, des mesures de conservation et de gestion de la CTOI.*

The flag CPCs of the vessels on the record shall / *Les CPC du pavillon des bateaux figurant sur le registre devront :*

EN - take measures to ensure that their AFVs comply with all the relevant IOTC Conservation and Management Measures

FR - *prendre les mesures nécessaires visant à s'assurer que leurs AFV appliquent toutes les mesures appropriées de conservation et de gestion de la CTOI*



Describe the measures / Décrire les mesures:

Mauritius maintains a register of its vessels containing all the particulars of the vessel. Whenever there is an update on the Register, the IOTC Secretariat is informed accordingly. Mauritius regularly submits to Secretariat updates on the fishing authorisations/ licences of its purse seiners, longliners and supply vessel. Moreover, Mauritius submits a copy of the licence conditions/authorisation to fish to secretariat whenever there is any update or changes in the licence conditions or fishing authorisations. The latest updates which includes the obligation to comply with the latest resolutions that was adopted at S22 was forwarded to the Secretariat in July 2018.

Maurice tient à jour un registre de ses navires comportant tous les détails des navires. Dès qu'une actualisation du Registre a lieu, le Secrétariat de la CTOI en est informé en conséquence. Maurice remet régulièrement au Secrétariat de la CTOI des actualisations sur les autorisations de pêche/licences de ses senneurs, palangriers et navires auxiliaires. En outre, Maurice fournit au Secrétariat une copie des conditions des licences /autorisations de pêche dès qu'une actualisation ou une modification est apportée aux conditions des licences ou aux autorisations de pêche. Les dernières actualisations incluant l'obligation de se conformer aux dernières résolutions adoptées à la S22 ont été transmises au Secrétariat en juillet 2018.

EN - take measures to ensure that their AFVs on the IOTC Record keep on board valid certificates of vessel registration and valid authorisation to fish and/or tranship

FR - *prendre les mesures nécessaires visant à s'assurer que leurs AFV figurant sur le registre de la CTOI conservent à bord les certificats d'immatriculation valides ainsi que l'autorisation valide de pêcher et/ou de transborder.*

Describe the measures/ Décrire les mesures:

It is stipulated in the licence conditions that " licence shall be kept on board at all times". Furthermore, as per the licence conditions, no Mauritius-flagged vessels are to allowed tranship in the high seas.

Il est stipulé dans les conditions des licences que la "licence doit être conservée à bord à tout moment ». De plus, conformément aux conditions des licences, aucun navire sous pavillon mauricien n'est autorisé à transborder en haute mer.

EN - ensure that their AFVs on the IOTC Record have no history of IUU fishing activities or that, if those vessels have such a history, the new owners have provided sufficient evidence demonstrating that the previous owners and operators have no legal, beneficial or financial interest in, or control over those vessels; the parties of the IUU incident have officially resolved the matter and sanctions have been completed; or that

FR - *garantir que leurs AFV figurant sur le registre de la CTOI n'ont aucun antécédent d'activités de pêche INN ou, si ces bateaux ont de tels antécédents, que les nouveaux armateurs ont fourni suffisamment de pièces justificatives démontrant que les armateurs et opérateurs précédents n'ont plus d'intérêts juridiques, bénéficiaires ou financiers dans ces navires, ni n'exercent de contrôle sur ceux-ci, que les parties concernées par l'incident INN ont officiellement*



having taken into account all relevant facts, their AFVs are not engaged in or associated with IUU fishing

réglé la question et que des sanctions ont été appliquées ou, après avoir pris tous les éléments pertinents en considération, que leurs AFV ne prennent part ni ne sont associés à des activités de pêche INN

Describe the measures/ Décrire les mesures:

The Fisheries and Marine Resources Act 2007, Sections 44 and 45 denies registration of any vessel if the vessel has been used in contravention of international fishery conservation and management measures inside the EEZ or on the high seas, or of fishery conservation measures in the EEZ of any state.

La Loi sur les pêches et les ressources marines de 2007, Sections 44 et 45, refuse l'immatriculation de tout navire si le navire a été utilisé d'une manière allant à l'encontre des mesures internationales de conservation et de gestion des pêches dans la ZEE ou en haute mer, ou des mesures de conservation des pêches dans la ZEE d'un autre état.

EN - ensure, to the extent possible under domestic law, that the owners and operators of their AFVs on the IOTC Record are not engaged in or associated with tuna fishing activities conducted by vessels not entered into the IOTC Record in the IOTC area of competence

FR - *s'assurer, dans la mesure du possible et dans le cadre de la législation nationale, que les armateurs et opérateurs de leurs AFV figurant sur le registre de la CTOI ne prennent part ni ne sont associés à des activités de pêche aux thons menées par des navires ne figurant pas sur le registre de la CTOI dans la zone de compétence de la CTOI.*

Describe the measures/ Décrire les mesures:

Section 36(1) of the Fisheries and Marine Resources Act 2007 provides that no Mauritius-flagged fishing vessel is authorised to undertake fishing or any related activity in the maritime zones or on the high seas, except under a licence. Furthermore, Section 36 (6d) highlights that no licence shall be issued to any Mauritius-flagged vessel in case there is suspicion of non-compliance with international fishery conservation and management measures.

La Section 36(1) de la Loi sur les pêches et les ressources marines de 2007 stipule qu'aucun navire de pêche sous pavillon mauricien n'est autorisé à exercer la pêche ou des activités y afférentes dans les zones maritimes ou en haute mer, sauf dans le cadre d'une licence. En outre, la Section 36 (6d) souligne qu'aucune licence ne sera délivré aux navires sous pavillon mauricien s'ils sont soupçonnés de ne pas respecter mes mesures internationales de conservation et de gestion des pêches.

EN - take measures to ensure, to the extent possible under domestic law, that the owners of the AFVs on the IOTC Record are citizens or legal entities within the flag CPCs so that any control or punitive actions can be effectively

FR - *prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer, dans la mesure du possible et dans le cadre de la législation nationale, que les armateurs des AFV figurant sur le registre de la CTOI sont des ressortissants ou des entités*



taken against them

juridiques des CPC du pavillon afin que toute mesure punitive ou de contrôle puisse être effectivement prise à leur encontre

Describe the measures/ Décrire les mesures:

The Fisheries and Marine Resources Act 2007, Section 43 (a-d) stipulates that "a fishing boat shall qualify for registration as a Mauritian fishing boat where it is wholly owned by:

- (a) the State of Mauritius;
- (b) one or more persons who are citizens of Mauritius;
- (c) a statutory corporate corporation in Mauritius; or
- (d) a body corporate, a company or other association incorporated in Mauritius or established under the laws of Mauritius and having a place of business in Mauritius.

La Loi sur la pêche et les ressources marines de 2007, Section 43 (a-d) stipule que « un bateau de pêche est admissible à l'enregistrement comme bateau de pêche de Maurice s'il est entièrement détenu par :

- a) l'État mauricien ; ou*
- b) une ou plusieurs personnes qui sont des citoyens de Maurice ; ou*
- c) une société mauricienne; ou*
- d) une personne morale, une société ou une autre association constituée à Maurice ou établie en vertu des lois de Maurice et ayant un établissement à Maurice » .*

• **Resolution 17/07**

- On the prohibition to use large-scale driftnets in the IOTC area
- *Sur l'interdiction l'utilisation des grands filets dérivants dans la zone de compétence de la CTOI*

EN - CPCs shall include in their Annual Report a summary of monitoring, control, and surveillance actions related to large-scale driftnet fishing in the IOTC area of competence

FR - *Les CPC incluront dans leur rapport annuel un résumé des actions de suivi, contrôle et surveillance relatives aux grands filets maillants dérivants dans la zone de compétence de la CTOI.*

Section 12 (d) of The Fisheries and Marine Resources Act 2007 provides that no person shall fish with any drift net.

La Section 12(d) de la Loi sur la pêche et les ressources marines de 2007 stipule que la pêche au filet dérivant est interdite.